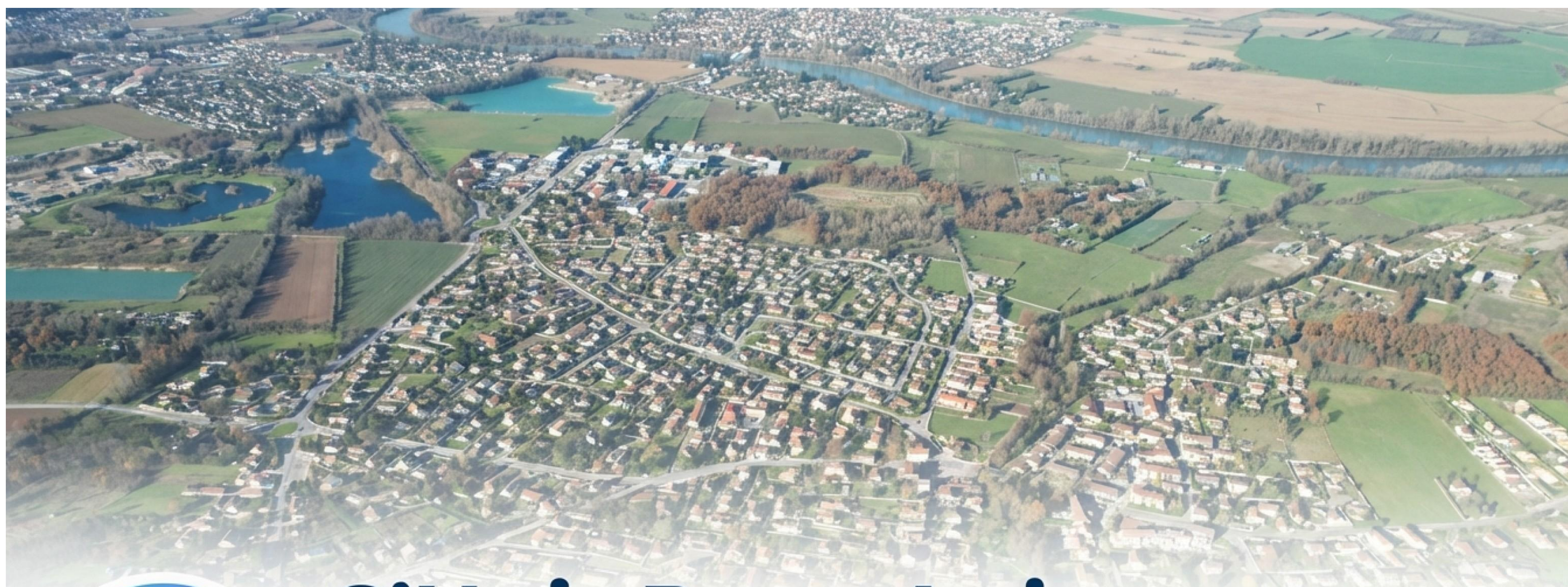




S'Unir Pour Agir

BILAN de Mandat Municipal 2020-2026

Une gestion responsable, une ambition commune.



« Il est temps pour nous de faire le bilan des 6 années passées avec vous et de se projeter sur le mandat 2026-2032 ! »

TABLE DES MATIERES



Bilan de mandat 2020–2026 – Saint-Romain-de-Jalionas

Mot introductif du Maire page 3

1. Travaux, bâtiments, équipements et cadre de vie..... page 6
L'aménagement de notre espace public et l'entretien du patrimoine communal.

2. Action sociale – CCASpage 7
Le soutien aux plus fragiles et l'accompagnement de nos aînés.

3. Associations, démocratie et devoir de mémoire page 8
La vitalité associative et le renforcement du lien citoyen.

4. Sécurité : police, vidéo, circulation et préventionpage 10
Assurer la tranquillité publique et sécuriser nos déplacements.

5. Service Enfance – Jeunesse page 14
Nos actions pour l'éducation, les loisirs et l'avenir de nos enfants.

6. Environnement page 16
Transition écologique et préservation de notre cadre naturel.

7. Financespage 18
Une gestion saine et transparente des deniers publics.

8. Urbanisme, organisation et PLUpage 19
Planifier le développement harmonieux de notre commune.

9. Une commune reconnue, respectée et citée en exemple..... page 20
Le rayonnement de Saint-Romain-de-Jalionas au-delà de son territoire.

Mot de conclusion et invitation à suivre notre programme et l'équipe S'Unir Pour Agir à Saint Romain de Jalionas.

Rendez-vous en dernière page pour retrouver les dates importantes de la campagne et nous contacter.

Mot introductif du Maire :

Chères Jalioromaines, chers Jalioromains,

À l'approche des élections municipales des 15 et 22 mars 2026, il m'a semblé essentiel de prendre le temps de regarder le chemin parcouru ensemble depuis l'élection de la liste **S'Unir Pour Agir**, le 25 mai 2020.

Ce bilan n'a pas vocation à être exhaustif. Il se veut sincère, factuel et accessible, à l'image du mandat que vous nous avez confié. Un mandat difficile, parfois rude, mais toujours mené avec cœur, détermination et professionnalisme, dans un contexte rarement favorable pour une commune comme la nôtre.

Un mandat hors normes dès le premier jour.

Nous sommes arrivés aux responsabilités sans passation avec l'équipe précédente. Pire encore, dès la semaine suivant l'élection, celle-ci a contesté les résultats devant le tribunal administratif, invoquant notamment le contexte sanitaire et la participation liée au Covid.



Pendant plus d'un an, une épée de Damoclès judiciaire a plané sur la commune, alors même que vous nous aviez élus démocratiquement. Ce n'est qu'en septembre 2021, après l'épuisement de tous les recours, que le Conseil d'État a définitivement validé notre élection.

Un début de mandat sous tension, mais jamais, pour notre part, au détriment de l'intérêt général. Dans le même temps, il convient de rappeler que, pour la première fois à Saint-Romain-de-Jalionas, le groupe d'élus d'opposition a choisi de ne pas siéger au sein des commissions municipales, pourtant essentielles au travail collectif, à l'échange et à la construction des politiques communales.

Gérer l'urgence, protéger, décider

Les années 2020 et 2021 ont été marquées par la sortie progressive du confinement. Elles ont exigé une capacité d'adaptation permanente, des décisions parfois prises du jour pour le lendemain, et la mise en œuvre d'injonctions de l'État pour protéger la population, souvent dans l'urgence.

En 2021, La Poste nous a informés de sa volonté de fermer le bureau postal. Il a alors fallu trouver des solutions, et la signature d'un contrat-cadre avec le magasin Vival, offrant une large amplitude horaire, s'est révélée être une réussite.

En 2022, alors que la crise sanitaire commençait à s'atténuer, une nouvelle crise frappait de plein fouet nos territoires : la guerre en Ukraine.

Cette guerre est à l'origine d'une forte inflation, notamment sur le plan énergétique dont notre commune a directement subi les conséquences. Face à ce contexte difficile, nous avons, une fois encore, fait le choix de la responsabilité en privilégiant les économies et la rigueur budgétaire, plutôt que la facilité d'une hausse de la taxe foncière, contrairement à ce qu'ont fait de nombreuses communes.



Cette même année, début septembre, notre commune a subi une pollution majeure de l'eau potable pendant près de six jours. J'ai déclenché pour la première fois le **Plan Communal de Sauvegarde**. Je garde en mémoire l'un des moments les plus forts de ce mandat : celui d'une chaîne humaine de Jalioromains, bénévoles, solidaires, mobilisés pour distribuer près de **21 000 bouteilles d'eau**.

Pendant ces quelques jours, Saint-Romain-de-Jalionas a montré un visage magnifique. D'ailleurs, nous avons à ce moment-là été **cités** en exemple par l'État, la Communauté de communes des Balcons du Dauphiné, ainsi que par les médias, avec un reportage au 20 h de France Télévisions pour notre très bonne gestion de cette crise.

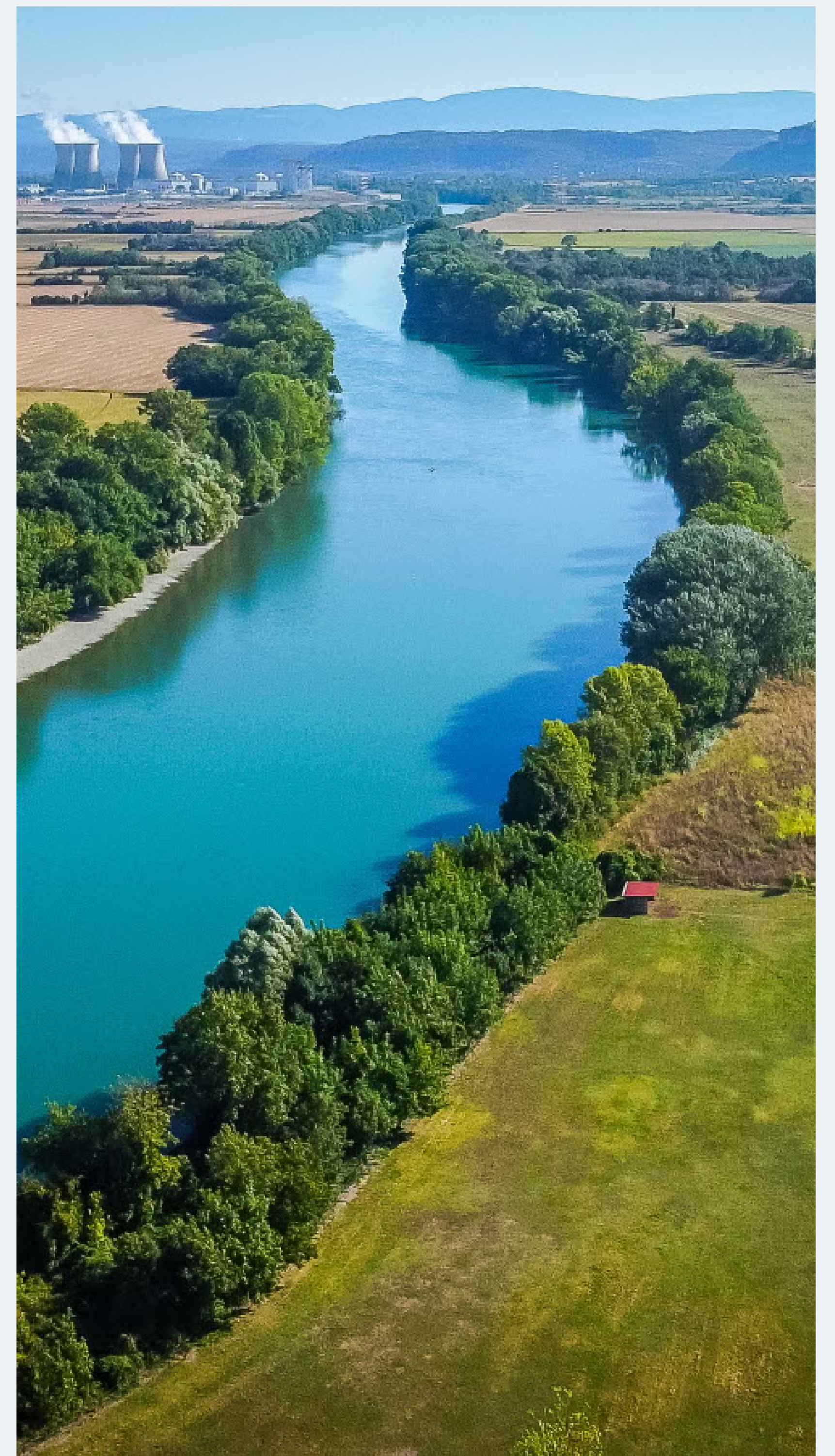
Protéger notre territoire

En 2023, un nouveau combat s'est imposé à nous : le projet **Rhôneergia**.

Un projet de barrage qui aurait amputé notre Rhône, enclavé la commune entre deux ponts et fortement augmenté le trafic, sans aucune compensation financière connue pour Saint-Romain-de-Jalionas.

Avec l'ensemble des élus de la majorité, les seuls à s'y être opposés activement, et grâce à la mobilisation de nombreux habitants, nous avons tenu bon.

Ce projet a été définitivement abandonné le **30 août 2024**, lorsque le préfet de l'Isère, **M. Louis Laugier**, m'en a informé personnellement.



Construire pour l'avenir

Les années 2024 et 2025 ont permis de concrétiser des projets structurants de long terme.

Parmi eux, celui que je porte depuis le début du mandat avec le **Docteur Jouandeau** : l'implantation d'un véritable cabinet de médecine d'urgence. L'enquête publique est désormais achevée, et l'ouverture du centre est prévue entre avril et juin 2026, avec déjà des contacts engagés pour l'installation de médecins traitants afin de compléter l'offre de soins.

Le **18 octobre 2025**, un autre projet emblématique a vu le jour : le **Jaliopark**.

Sa réalisation a été rendue possible grâce à un travail exigeant de recherche de financements, mais aussi grâce à un engagement politique unique sur notre territoire.

Dès le début du mandat, les élus de la majorité ont fait le choix d'être moins indemnisés que la moyenne. Mieux encore, **12 %** de nos indemnités mensuelles ont été reversés à l'association **S'Unir Pour Agir** que nous avons créée.

Cette promesse s'est concrétisée en août 2025 par la remise d'un chèque de **37 000 €** à la commune par notre **association « S'Unir Pour Agir »**, finançant **11 %** du Jaliopark, complété par des subventions de la Région (environ **102 000 €**) et de la Communauté de communes (environ **24 000 €**).





Sur le plan financier, aucune augmentation de taux de taxe n'a été votée au cours du mandat. Pourtant, notre commune s'est largement désendettée. Aucun prêt bancaire n'a été contracté, quatre emprunts ont été intégralement remboursés et la capacité de désendettement est passée de 17 ans à 4 ans, gage d'une excellente santé financière.

Pour rappel, une commune dont la capacité de désendettement dépasse 9 ans est considérée comme étant en situation financière dégradée. Notre commune peut donc envisager l'avenir avec sérénité.

Un travail parfois invisible, mais essentiel.

Ce document est volontairement dense, mais ne dit pas tout. Il ne met pas toujours en lumière le travail de fond engagé par la municipalité, notamment la réorganisation des services municipaux par pôles et la modernisation des pratiques.

Tout au long du mandat, les agents communaux sont montés en compétences, certains se voyant confier davantage de responsabilités et de missions qu'auparavant.

Une véritable relation de confiance s'est tissée entre les élus et les agents, permettant de travailler dans un esprit de complémentarité, d'efficacité et de respect mutuel.

Il ne souligne pas non plus l'effort conséquent mené en matière de communication : le développement des réseaux de la commune, avec notamment :

- * La page Facebook communale passée de 357 abonnés à plus de 2 600 aujourd'hui.**
- * La retransmission en direct, pour la première fois et tout au long du mandat, des conseils municipaux.**
- * La refonte du site internet, entièrement conçue par les élus de la majorité sans recours à un prestataire extérieur, permettant ainsi de réaliser une économie financière significative pour la commune.**
- * Le travail conduit au sein des commissions participatives et lors des réunions de quartier.**

En matière d'entretien du cadre de vie, avec la création il y a désormais plus d'un an d'une équipe dédiée exclusivement à l'entretien des voies et des espaces verts, notre commune demeure une commune où il fait bon vivre. Des actions rapides et ciblées ont également été mises en place pour lutter contre les dépôts sauvages, dont nous sommes malheureusement victimes.

Sur le plan de la sécurité, les derniers chiffres de la gendarmerie montrent que Saint-Romain-de-Jalionas a connu une baisse de près de 50 % des actes délictueux (excès de vitesse, cambriolages, etc.). Même si ces phénomènes persistent, le travail mené conjointement avec la gendarmerie, les voisins vigilants, les référents de quartier, ainsi que la création d'une véritable police municipale dotée de l'équipement adapté, démontre que les actions engagées ont porté leurs fruits.

Enfin, ce document reflète une réalité essentielle : une gestion plus rigoureuse, plus transparente et plus respectueuse de votre argent comme de la confiance que vous nous accordez.

Ce bilan est une invitation à comprendre, à juger, et surtout à poursuivre ensemble ce que nous avons commencé. Il est présenté par thématique ; nous vous en souhaitons bonne lecture.

1. Travaux, bâtiments communaux, équipements et cadre de vie

- Réparation du toit de l'école.
- Réhabilitation de la salle informatique en salle de classe.
- Dotation de deux grands écrans tactiles et d'une trentaine de PC portables pour l'école dans le cadre du plan école (80% de subventions de l'État).
- Mise en place de chauffages type PAC (climatisation réversible) pour les bâtiments de l'école primaire (maternelle et élémentaire).
- Remplacement des menuiseries de l'école.
- Mise en place du chauffage du gymnase et de la salle carrelée.
- Passage à l'éclairage LED de tous les bâtiments communaux.
- Création d'une nouvelle aire de jeux devant l'école, l'ancienne étant vétuste et dangereuse.
- Création d'un parc intergénérationnel chemin de Paradis que vous avez choisi d'appeler, via un sondage, « **Jaliopark** ».



- Dossier d'adressage finalisé, hérité de l'ancienne mandature.
- Installation d'un défibrillateur au niveau de la centralité commerciale (WC publics).
- Extension du réseau de vidéoprotection.
- Enfouissement des réseaux (électrique et fibre) et réhabilitation de la voirie au lotissement du Port.
- Réaménagement du carrefour route de Barens et Vavre avec création de places de stationnement.
- Réaménagement de la rue du Stade avec création d'écluses et d'un chaussidou, limitation à 30 km/h.
- Réaménagement de la place du Commerce en termes de stationnement et de signalisation verticale.
- Restauration du pont du Peillard.

- Réaménagement de la route de Barens jusqu'au chemin de la Vie des Ânes : création d'un cheminement piéton, d'un chaussidou et passage à 30 km/h sur l'intégralité de la route de Barens.
- Réaménagement du chemin de Paradis : installation de ralentisseurs, création d'un chaussidou et passage à 30 km/h sur l'intégralité de la voie.
- Passage à la LED de l'éclairage public rue du Stade et route de Loyettes, ainsi que de toutes les rues et impasses en lien avec elles.
- Remplacement des barrières le long du Rhône dans le quartier du Port.
- Changement de **CIDEX** postaux ou de portes de boîte aux lettres dans plusieurs quartiers de la commune ; d'autres demandes sont en cours auprès des services de La Poste.
- Sécurisation d'une partie des passages piétons avec des plots LED clignotants afin d'en améliorer la visibilité.



2. Action sociale – CCAS

Le centre communal d’action sociale de la commune (CCAS) a développé son champ d’actions depuis 2020, créant de nouveaux événements comme l’illumination du sapin de Noël en 2021, plébiscitée par les Jalioromains, ou encore le challenge des bonnets roses en 2022, permettant aux personnes atteintes de cancer de disposer de bonnets adaptés à leur condition.

Une Analyse des Besoins Sociaux a également été menée par le CCAS afin de disposer d’un état des lieux social de la collectivité en 2024, état des lieux jugé très utile par les élus, les membres du CCAS et les communes du territoire qui s’en sont inspirées.



La commune propose à tous les Jalioromains une mutuelle communale. Elle propose également des ateliers informatiques en tenant compte du niveau et des besoins de chacun.

Le CCAS a proposé diverses activités pour créer du lien :

- Entre générations, comme l’atelier BAO PAO, atelier musical ouvert aux seniors et à leurs petits-enfants ;
- Rencontre avec les jeunes du chantier éducatif et l’association ZOOLY pour un moment de détente avec les animaux. Participation des jeunes aux tournées d’été et de fin d’année, et du CME au repas des seniors ;
- Entre seniors : sortie cinéma, sortie nature, dîner-spectacle au cirque Imagine... ;
- En partenariat avec la CARSAT (Caisse d’assurance retraite et de la santé au travail), la commune a proposé plusieurs ateliers à destination des retraités : atelier mémoire, atelier sommeil, ateliers bien-être (« bien bouger, bien manger », « mieux vivre son stress »).
- Atelier permis de conduire. Cet atelier a été très apprécié des seniors, leur remémorant quelques règles de conduite oubliées ;
- Participation avec l’école, qui fournit chaque année des cartes de vœux jointes aux colis de Noël.

Sans oublier le sens premier du CCAS : aider les Jalioromains dans leurs démarches et leurs dossiers.

Concrètement, nous avons su maintenir l’ensemble des actions existantes et appréciées, telles que les deux passages annuels avec visite et remise de petits colis à destination de nos aînés de plus de 70 ans, les cadeaux de Noël offerts aux seniors résidant en EHPAD, ainsi que le traditionnel repas annuel organisé chaque mois de mars.

La fête des parents, organisée en juin, a également été pérennisée. Par ailleurs, nous avons renforcé le service de transport minibus par l’embauche d’une personne dédiée. La cantine intergénérationnelle, les cours de gymnastique adaptée et de sophrologie ont été maintenus et développés.

Au-delà de ces actions, la commune a également créé de nouvelles activités et prestations afin de répondre toujours mieux aux besoins de ses seniors.

Enfin le CCAS a réhabilité la boîte à livres située en face de la boulangerie.



3. Associations, démocratie participative et devoir de mémoire

Les associations, la démocratie participative et le devoir de mémoire sont au cœur de la vie communale. Elles touchent à ce qui fait notre identité collective : l’engagement citoyen, la transmission de nos valeurs et la vitalité de notre tissu associatif.

3.1. Mise en valeur de nos commémorations nationales

- Mise en place d’un véritable protocole des cérémonies commémoratives, retransmises en direct sur la page Facebook communale et pouvant désormais accueillir plus d’une centaine de personnes.
- Création de la commémoration de notre fête nationale du 14 juillet.

3.2. Devoir de mémoire et jeunesse engagée

Dès le début de ce mandat, nous avons voulu donner une dimension nouvelle au devoir de mémoire, en particulier auprès des jeunes générations. C’est ainsi qu’est née une initiative unique : la création d’une école de jeunes porte-drapeaux.

Une dizaine de jeunes, **âgés de 9 à 12 ans**, se sont portés volontaires pour rejoindre ce projet. Ils ne se contentent pas d’être spectateurs : ils sont devenus acteurs des cérémonies patriotiques de la commune. Ils ont conçu leur propre drapeau, symbole fort de leur engagement.

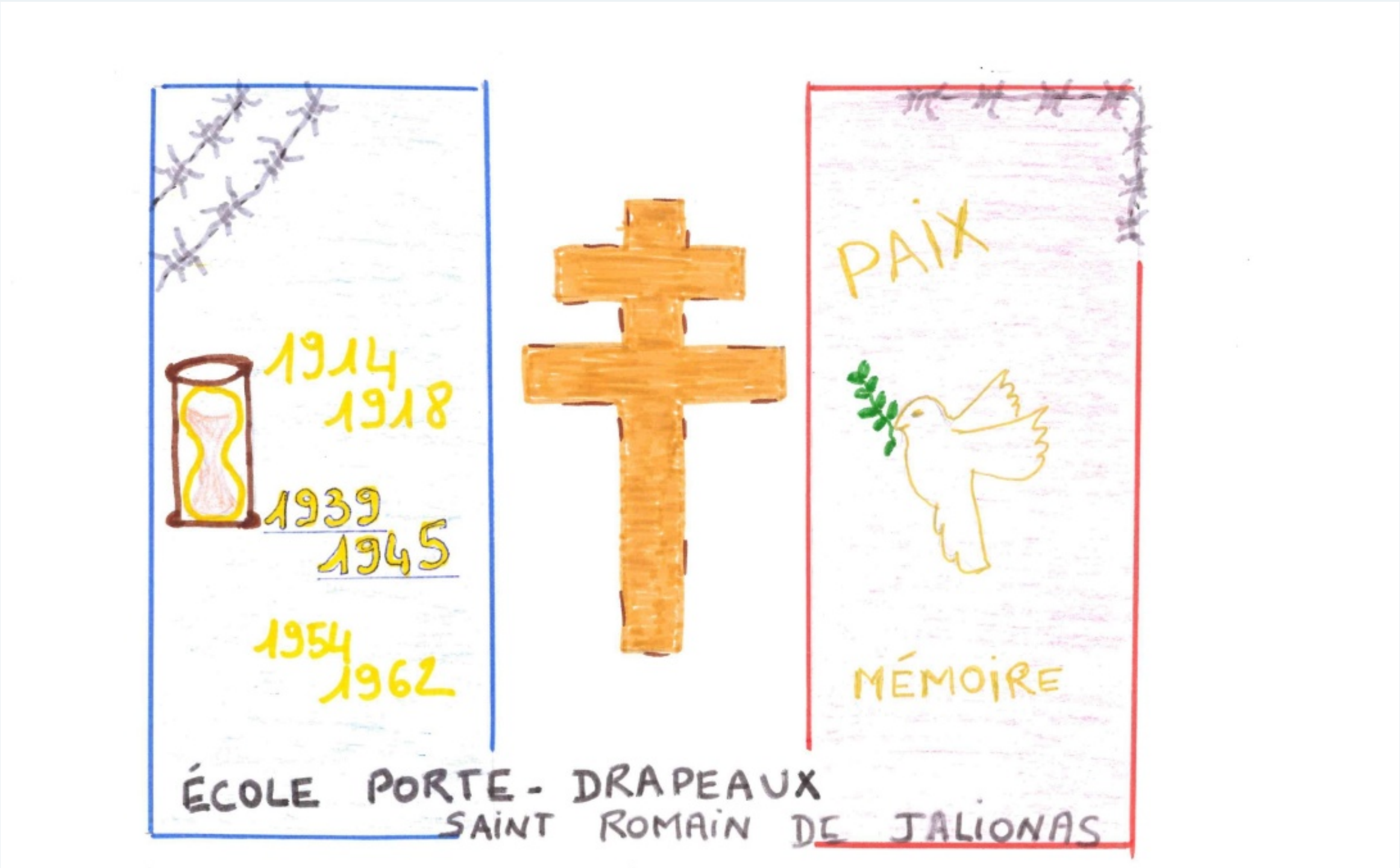
Lors de chaque cérémonie, ils assurent désormais la montée des couleurs, la musique, parfois même la lecture de discours.

Au-delà des cérémonies, nous avons voulu leur offrir une immersion concrète dans l’histoire et dans la réalité des armées :

- Une visite du régiment de Varcès a été organisée ;
- Ils ont également découvert le musée des Troupes de Montagne à Grenoble, une expérience marquante qui les a sensibilisés à l’importance de la mémoire et à la valeur de l’engagement collectif.

Cette école des porte-drapeaux est une fierté communale.

Elle incarne le lien entre générations et prouve que nos enfants sont capables de s’investir avec sérieux et respect dans ce devoir de mémoire, garantissant ainsi sa transmission.





3.3. Démocratie participative

L'un des piliers de notre action a été le développement de la démocratie participative, qui demeure l'une des grandes fiertés de notre mandat.

Mais qu'entend-on par ce terme parfois abstrait ?

La démocratie participative, c'est la conviction que la commune ne se construit pas seulement depuis la mairie, mais aussi et surtout avec ses habitants. C'est offrir à chacun la possibilité de s'exprimer, de proposer, de débattre, puis de voir ses idées transformées en actions concrètes.

Depuis le début du mandat, nous avons mis en place :

- **Les conseils de quartiers** : véritables lieux de dialogue, ils ont permis à de nombreux administrés de faire entendre leur voix. Ces échanges n'ont pas été de simples discussions, mais bien des temps de co-construction, qui ont abouti à la réalisation de projets tangibles et à la mise en place de travaux demandés directement par les habitants ;
- **Les commissions participatives** : composées d'élus, mais aussi de référents de quartiers, elles poursuivent le travail entamé dans les conseils, approfondissent les propositions et assurent leur suivi.

Ce système garantit que rien ne reste lettre morte : **une idée exprimée dans un conseil trouve un relais, une écoute et, souvent, une réalisation.**

En résumé, la démocratie participative, telle que nous l'avons construite ensemble, c'est passer d'une parole consultée à une parole écoutée et prise en compte.



3.4. Dynamisme associatif

Une commune sans associations est une commune sans respiration. C'est pourquoi nous avons fait du soutien au tissu associatif une priorité.

Une véritable équipe associative a été créée afin de mieux écouter les besoins, de soutenir les projets, mais aussi de faciliter le développement des associations existantes.

Ce travail collectif a porté ses fruits : en 2022, 70 manifestations avaient été recensées sur la commune.

Aujourd'hui, la dynamique est telle qu'en 2026, ce seront près de **120 manifestations** qui animeront notre vie locale.

Ce chiffre n'est pas seulement une statistique : il illustre la diversité des passions et des envies qui s'expriment dans nos associations.

Sport, culture, loisirs, solidarité : chacun peut y trouver sa place, chacun peut y nourrir sa passion.

Notre rôle a été d'accompagner, de soutenir, mais aussi parfois simplement de faciliter la mise en lien entre acteurs.

Le résultat est clair : notre commune est plus vivante, plus attractive, plus solidaire.

Nos associations savent qu'elles peuvent compter sur nous, car le dialogue est resté continu et très actif pendant toute la durée du mandat, avec une écoute attentive des élus aux demandes des bénévoles.

Au niveau financier, une hausse de **14 %** du budget associatif a été réalisée sur le mandat, ce budget dépassant désormais les **40 000 euro** annuels.

Enfin, un guide des associations a été créé afin de recenser toutes les associations communales. Il est disponible en mairie.

4. Sécurité : police municipale, vidéoprotection, circulation et prévention

4.1. Création de la police municipale

En février 2024, la commune de Saint-Romain-de-Jalionas a embauché un policier municipal afin d'épauler Tony, notre garde champêtre, créant ainsi un véritable service de police municipale afin de renforcer la sécurité et la tranquillité publiques.

Cette création s'est accompagnée de moyens concrets : aménagement d'un bureau dédié, acquisition d'équipements complets (matériel individuel, informatique, moyens de communication, armement réglementaire) et mise à disposition d'un véhicule de service sérigraphié.



La police municipale vient compléter et s'articuler avec la police rurale existante afin d'assurer une couverture territoriale cohérente et une meilleure coordination des missions de sécurité.

Formation de la police municipale

Les agents bénéficient d'une formation initiale obligatoire de six mois, d'une formation continue assurée par le CNFPT, d'au moins dix jours de formation présentielle tous les cinq ans et, pour les agents armés, de deux entraînements annuels obligatoires au maniement des armes, sous contrôle préfectoral.

Armement de la police municipale

La commune a obtenu l'autorisation préfectorale pour l'armement de sa police municipale, valable cinq ans et renouvelable.

L'armement autorisé comprend une arme de poing semi-automatique de 9 mm (catégorie B), un bâton de défense télescopique et un aérosol incapacitant ou lacrymogène (catégorie D).

Chaque agent armé dispose d'une autorisation individuelle préfectorale.

Modernisation des outils – Procès-Verbal Électronique (PVe)

La mise en place du Procès-Verbal Électronique (PVe) permet de dématérialiser les contraventions, d'améliorer la rapidité d'intervention et la traçabilité des procédures.

Les agents disposent d'un matériel mobile permettant la verbalisation sur le terrain.

Coordination avec l'État et la gendarmerie

Une convention de coordination a été signée entre le préfet, le procureur de la République, la Gendarmerie nationale et le maire afin d'organiser la complémentarité des actions, notamment lors des contrôles routiers.

Cette convention conditionne également l'armement de la police municipale.

Astreintes de sécurité

La police municipale (Tony et Steve) assurent des astreintes de sécurité en alternance, avec une disponibilité 24 h/24 pour les situations urgentes. Des rondes de nuit régulières renforcent la présence dissuasive sur le territoire.

Une astreinte d'élus « sécurité » est également assurée par le maire, la première adjointe et le second adjoint.

4.2. Vidéoprotection / vidéooverbalisation

Tout au long du mandat, la commune a renforcé la vidéoprotection par le déploiement de caméras de dernière génération, assurant une couverture optimale. À ce jour, 43 points de vue sont installés sur l'ensemble du territoire communal.

Le 22 mai 2025, la commune de Saint-Romain-de-Jalionas a obtenu le renouvellement de son autorisation préfectorale pour l'utilisation de son système de vidéoprotection. Ce dispositif contribue au renforcement de la sécurité communale, en appui de la police municipale et des forces de sécurité de l'État.

La commune est également autorisée à recourir à la vidéooverbalisation pour sanctionner certaines infractions au Code de la route constatées à distance. Ce dispositif s'inscrit dans une démarche de prévention, de dissuasion et de lutte contre les comportements dangereux.

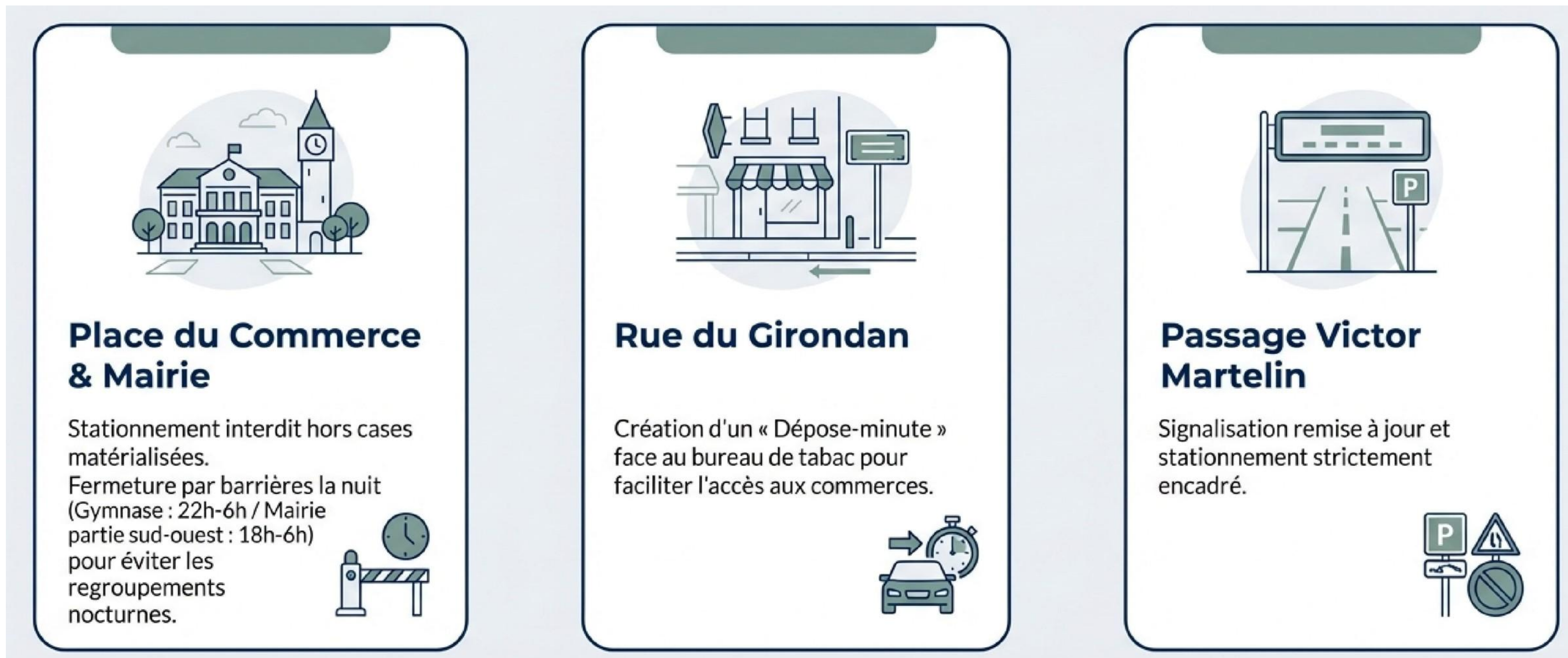
Le système de vidéoprotection et de vidéooverbalisation est soumis à des règles strictes : **seuls les agents individuellement habilités par la préfecture peuvent y accéder**, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Un diagnostic a été sollicité auprès des référents sûreté de la Gendarmerie nationale afin d'améliorer et d'étendre le dispositif, notamment aux principales entrées et sorties de la commune.

La police municipale est régulièrement sollicitée dans le cadre d'enquêtes judiciaires, par le biais de réquisitions portant sur l'exploitation des enregistrements.

La commune a récemment obtenu l'autorisation préfectorale pour la mise en œuvre de la vidéooverbalisation, désormais pleinement opérationnelle.

Dans ce cadre, l'ensemble des panneaux d'information a été remplacé afin de garantir l'information des usagers et le respect des obligations légales. Les nouveaux panneaux assurent une meilleure visibilité du dispositif.



4.3. Sécurisation des voies de circulation

Dans le cadre de la sécurisation des voies communales, plusieurs mesures de réduction de la vitesse ont été mises en place : abaissement à 50 km/h de certains secteurs hors agglomération auparavant limités à 80 km/h, création de zones 30 km/h dans les secteurs à forte fréquentation piétonne ou à voirie étroite, et amélioration de la visibilité de certains passages piétons par l'installation de plots clignotants bleus.

4.4. Stationnement

Place du Commerce

Une réglementation de l'arrêt et du stationnement a été instaurée sur la place du Commerce, accompagnée d'une mise à jour de la signalisation horizontale et verticale. Le stationnement est désormais interdit en dehors des emplacements matérialisés afin d'améliorer l'organisation de l'espace public et la sécurité des usagers.



4.5. Radars pédagogiques

La commune dispose de deux radars pédagogiques installés de manière mobile sur le territoire communal. Ces équipements permettent de collecter des données précises sur le comportement des automobilistes, notamment en ce qui concerne les vitesses pratiquées et le nombre de passages de véhicules dans les deux sens de circulation.

Les radars sont régulièrement déplacés afin de couvrir différents secteurs et d'adapter le suivi aux besoins constatés. Des relevés sont effectués chaque mois, ce qui permet d'alimenter une base de données désormais conséquente, constituant un outil d'analyse utile pour orienter les actions en matière de sécurité routière et d'aménagement.

4.6. Voie verte

Un cheminement piétonnier sécurisé a été réalisé afin de faciliter l'accès à la voie verte, en direction de Crémieu et de la ViaRhôna. Ce cheminement permet de relier le chemin des Vignes au chemin de Jalionas, améliorant ainsi la sécurité et le confort des piétons tout en favorisant les déplacements doux sur le territoire.

4.7. Dispositif de participation citoyenne

Le dispositif de participation citoyenne, aussi appelé « Voisins vigilants », a été remis en place sur la commune.

Dans ce cadre, une convention a été signée entre la commune et le groupement de gendarmerie de l'Isère, formalisant le partenariat et les engagements réciproques en matière de prévention et de sécurité de proximité.

Des réunions sont programmées deux fois par an avec les référents de quartier, les élus, la gendarmerie et la police municipale, afin d'assurer un suivi régulier, d'échanger sur les problématiques locales et de renforcer la coordination des actions de prévention.



Un groupe WhatsApp dédié a également été créé, permettant aux référents, à la municipalité et aux forces de l'ordre de communiquer rapidement et de partager des informations utiles dans le cadre de ce dispositif.





Ecole Primaire

Maternelle & Élémentaire



Nature & Loisirs

ViaRhôna & voie verte

4.8. Sécurisation de la ViaRhôna

Suite à plusieurs accidents impliquant des motos non homologuées circulant sur la ViaRhôna, une barrière a été installée à hauteur du chemin des Sapins.

Cette mesure vise à dissuader le passage des véhicules motorisés non autorisés, et par extension non homologués, sur cet itinéraire réservé aux mobilités douces.

Par ailleurs, des patrouilles sont régulièrement effectuées sur ce secteur par les forces de l'ordre et la police municipale, afin de surveiller l'usage de la voie et de garantir la sécurité des usagers.

4.9. Établissement scolaire

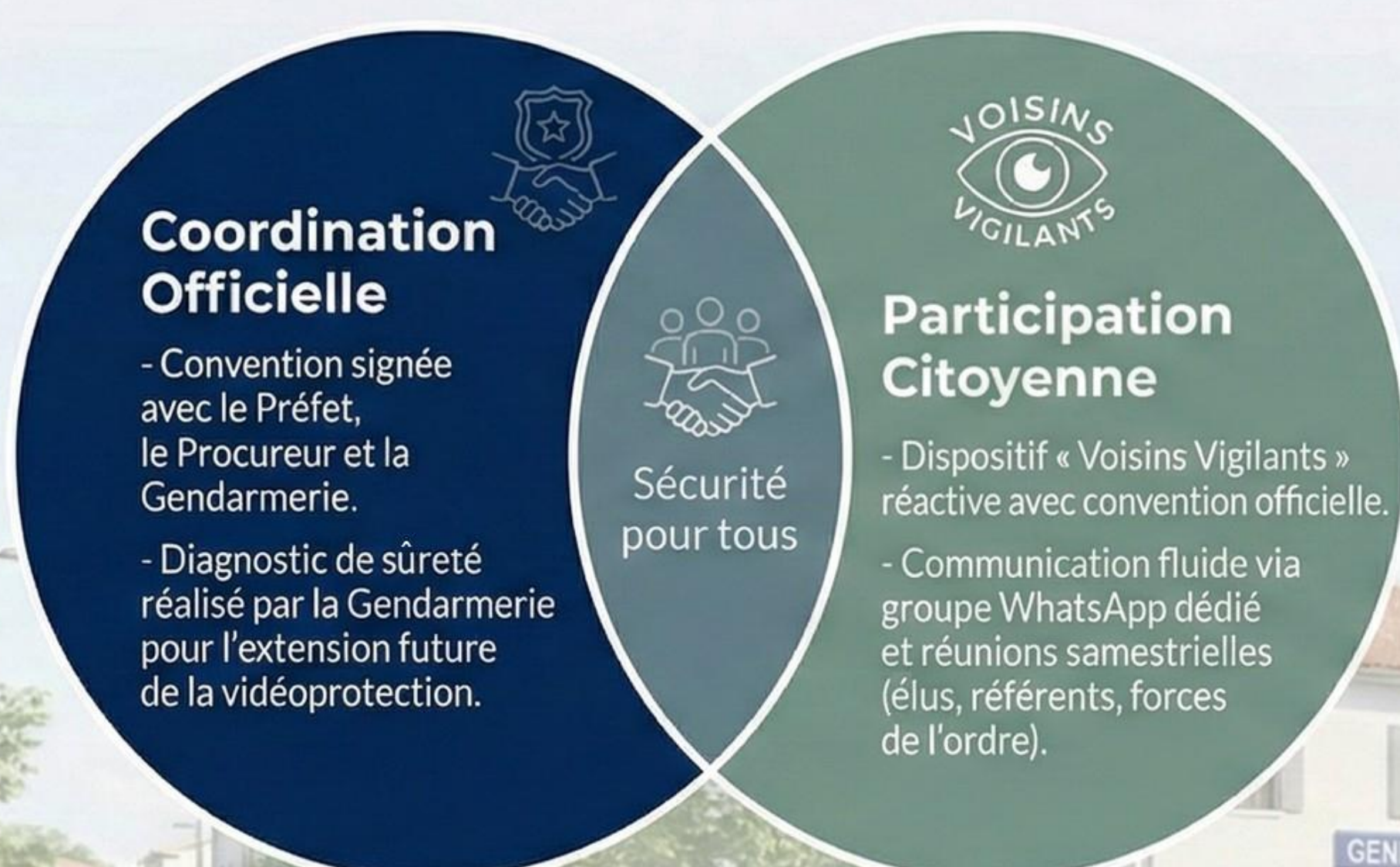
La commune compte une école primaire composée d'une maternelle et d'une élémentaire. Une surveillance constante est assurée par la police municipale autour de ces établissements, tant lors de l'accueil des élèves le matin que de leur départ en fin de journée.

Cette vigilance vise à garantir la sécurité des enfants, à prévenir tout incident et à faciliter la fluidité des déplacements aux abords des établissements scolaires.

Ces dernières années, aucun fait particulier n'a été signalé aux abords des établissements scolaires, ce qui témoigne de la stabilité de la situation et de l'efficacité des mesures de prévention et de surveillance mises en place pour assurer la sécurité des élèves.

Bilan et Partenariats de Sécurité : Chiffres Clés et Citoyenneté 2025

Une sécurité coproduite : Partenariats et Citoyenneté



24



Contrôles coordonnés
(Gendarmerie + Police Municipale)

56



Contrôles autonomes
Police Municipale

97

Secteurs contrôlés

96



Automobilistes verbalisés

25



Poids lourds verbalisés

Des contrôles planifiés chaque semaine pour une présence constante.



5. Service Enfance – Jeunesse

5.1. Enfance – Conseil Municipal Enfant (CME)

Création du CONSEIL MUNICIPAL ENFANT

Le Conseil Municipal Enfant a été créé à la rentrée scolaire 2022-2023. Il permet aux enfants de participer à la vie locale en donnant leur avis, en proposant des idées et en agissant au sein de leur commune. Il constitue un véritable outil d'apprentissage de la démocratie participative, de la responsabilité citoyenne et de l'autonomie.

La promotion de la citoyenneté, de la démocratie, de la laïcité et de la solidarité constitue le socle éducatif et politique du Conseil Municipal Enfant, en cohérence avec des valeurs universelles.

Le CME s'exprime sur des sujets variés et développe des projets liés notamment à l'environnement, à la citoyenneté, au temps scolaire et périscolaire, ainsi qu'aux festivités.

Il est mis en place en partenariat avec l'école élémentaire et s'adresse aux enfants de cycle 3 (CM1-CM2), élus délégués et scolarisés à l'école Victor Hugo de Saint-Romain-de-Jalionas.

Projets réalisés :

- Organisation d'un événement SPORT'HANDICAP sur une semaine, en lien avec Armand Thoinet et l'école.
- Mise en place d'une collecte de bouchons pour l'association de l'Espoir.
- Actions de sensibilisation à la protection de l'environnement.
- Visites du Sénat, de l'Assemblée nationale et de l'Élysée.
- Création du logo du Conseil Municipal Enfant.
- Organisation d'un marché faune et flore.
- Mise en place d'une demi-journée de prévention contre le harcèlement scolaire avec la gendarmerie.
- Développement du lien intergénérationnel avec les seniors (visite en EHPAD, participation au repas des seniors).
- Visite de la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné.
- Participation aux événements et manifestations communales (repas CCAS, colis, cérémonies commémoratives).

5.2. Cantine – Projets et responsabilisation

Mise en place des référents cantine JALIO'REF'KIDS.

Ce projet vise à responsabiliser des élèves référents au bon fonctionnement de la cantine, à raison de huit élèves de CM par service (4 référents et 4 référents suppléants).

Missions :

- **Bilan mensuel des points positifs et négatifs de la cantine.**
- **Gestion des jeux et coordination de la cour.**
- **Gestion du compost.**

Un temps d'échange est organisé un jeudi par mois avec l'adjointe et Sarah.

Mise en place de l'**ENTRAC'T**.

Des activités sont proposées aux enfants sur la base du volontariat et sur inscription quotidienne auprès des animateurs. Les enfants non inscrits restent dans la cour avec le personnel encadrant.

Activités proposées : sport, jeux collectifs, danse, citoyenneté, bibliothèque, jeux de société.

Création d'un **DRESS CODE**.

Un dress code mensuel est instauré à la cantine, en lien avec un événement, une cause ou un thème.

Création de la fête cantine parents-enfants.



5.3. Reprise de la garderie (rentrée scolaire 2024–2025)

Pendant plusieurs années, la garderie a été gérée par une association de parents bénévoles, dont l’engagement a permis le maintien du service.

Avec l’augmentation progressive du nombre d’enfants accueillis, la gestion est devenue de plus en plus complexe. Début 2024, le bureau de la garderie EPE a annoncé son retrait, plaçant le service en situation de péril.

En l’absence de repreneurs, la commune a décidé, en concertation avec Monsieur le Maire, l’Adjointe Enfance-Jeunesse, la responsable du service et les membres de l’EPE, de reprendre la gestion de la garderie à compter de la rentrée scolaire 2024-2025.

5.4. Jeunesse – Chantiers éducatifs (2020)

Création des CHANTIERS ÉDUCATIFS (2020).

Les chantiers éducatifs se déroulent en période scolaire, les mercredis après-midi de 14 h 00 à 17 h 00, sous la responsabilité de Sarah, responsable jeunesse de la commune.

Ils s’adressent aux jeunes de 12 à 17 ans, domiciliés à Saint-Romain-de-Jalionas, souhaitant s’investir dans un projet citoyen. L’inscription s’effectue en début d’année scolaire, avec un engagement de septembre à juin.

Une campagne d’information et d’inscription est menée via les réseaux sociaux et le site internet de la mairie. Une réunion d’information est organisée par Monsieur le Maire, réunissant jeunes, parents, animateurs et élus, afin de formaliser l’engagement par la signature d’une convention.

Une participation forfaitaire annuelle de 5,00 € est demandée aux familles pour l’adhésion au service jeunesse.

Les chantiers éducatifs permettent de valoriser l’investissement des jeunes au sein de la commune. En contrepartie, ils bénéficient de réductions sur certains séjours ou activités pendant les vacances scolaires.



Travaux et projets réalisés :

- Création de marquages au sol dans la cour de l’école maternelle (parcours vélo, marelle).
- Peinture et customisation des salles du haut du gymnase.
- Actions de nettoyage de la commune et du monument aux morts.
- Participation aux événements et aux manifestations communales (repas des Seniors, distribution des colis, cérémonies commémoratives).
- Customisation du transformateur de la mairie et du JALIOPARK.
- Actions de jardinage.

Travaux et projets réalisés (suite) :

- Organisation d’un mini-séjour vélo sur la thématique sport-handicap.
- Participation à l’organisation d’une demi-journée « don du sang ».
- Création de traîneaux décoratifs en bois.
- Organisation d’un marché faune et flore.
- Partenariats avec le site archéologique, la bibliothèque, l’association ZOOLY et l’association des Grandes Oreilles.
- Tag de la salle du secteur jeunes.
- Lien intergénérationnel avec les seniors (jeux de société, crêpes, médiation par l’animal).
- Visites de la centrale du Bugey, du Sénat, de l’Assemblée nationale et de l’Elysée !

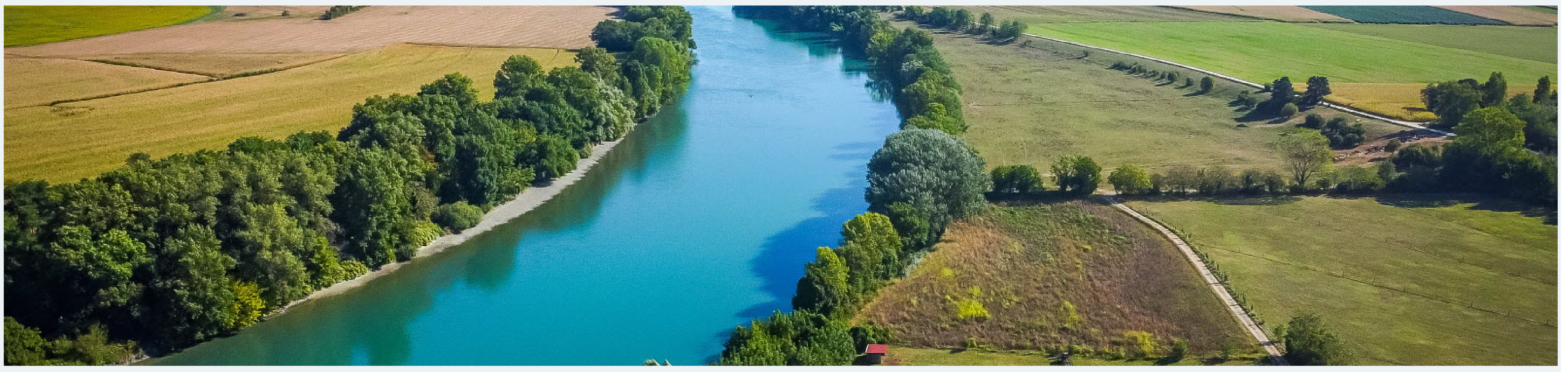
5.5. Secteur Jeunes (12–17 ans)

Le secteur jeunes s’adresse en priorité aux jeunes de 12 à 17 ans de la commune, tout en accueillant également des jeunes extérieurs. L’accueil de loisirs sans hébergement est proposé pendant les vacances scolaires, avec des animations variées, sous la direction de la responsable jeunesse.

Nouveautés :

- Création d’un séjour d’été de cinq jours, montagne / mer.
- Organisation d’un mini-séjour vélo de trois jours en partenariat avec la police municipale.
- Mise en place d’activités de découverte, d’immersion et d’initiation.
- Visites du 93e régiment d’artillerie de montagne et de la police aux frontières à l’aéroport.
- Initiation aux gestes de premiers secours.
- Découverte de la Mission locale.
- Partenariats avec la bibliothèque et l’association BATs.





6. Environnement (2020–2026)

6.1. Cadre de vie

- Préservation du dernier tronçon naturel du Rhône suite à l'abandon du projet CNR, maintenant un cadre de vie pour les Jalioromains.
- Création du nouveau sentier pédestre de contournement du château de Jalionas.
- Préservation et agrandissement de l'Espace Naturel Sensible (ENS) de la Besseye dans le cadre du plan de gestion départemental. Mise en valeur du patrimoine végétal, animal et du plan archéologique.
- Création d'un guide environnemental à destination des Jalioromains.
- Mise en place de concours des jardiniers.
- Mise en place d'une grainothèque.
- Mise en place de toilettes sèches au **JALIOPARK**.



6.2. Lutte préventive contre les espèces invasives

- Ambroisie : mise en place de signalements et actions de prévention auprès de l'ensemble de la population.
- Atelier de création de pièges pour les frelons asiatiques.

Implication des ateliers jeunes dans certains projets environnementaux : projet Halloween (plantations de courges), grainothèque, nettoyage...

- Partenariat avec la Communauté de communes des Balcons du Dauphiné sur la liaison Voie Verte / ViaRhôna.
- Participation au financement et à la mise en place des ruches antiques sur le site archéologique du Vernai.
- Actions de préservation du castor sur la commune, espèce protégée au niveau national.

6.3. Agriculture

- Soutien à l'association d'irrigation (ASAI) via les démarches administratives de fonctionnement.
- Mise en valeur de notre maraîcher bio.

Protéger nos espaces et vivre l'écologie au quotidien : Actions concrètes et participatives.

L'écologie du quotidien : actions concrètes et participatives.



Prévention

Lutte active contre l'ambrosie et ateliers de piégeage des frelons asiatiques.



Végétalisation

Plantations d'espèces économes en eau, haie à l'école, gestion différenciée.

Impliquer toutes les générations



Citoyenneté

Mise en place de la grainothèque et du concours des jardiniers.



Jeunesse

Ateliers jeunes : Projet Halloween (courges) et nettoyage de la commune.



Déchets

Points d'apport volontaire carton, broyage des sapins de Noël, et signalements via l'application IntraMuros.

Protéger les espaces que vous aimez.

De la préservation du patrimoine à l'amélioration des équipements de loisirs.

- ✓ **Le Rhône préservé** : Abandon du projet CNR pour garantir notre cadre de vie.
- ✓ **Patrimoine naturel** : Agrandissement de l'Espace Naturel Sensible (ENS) de la Besseye.
- ✓ **Nouveaux aménagements** : Toilettes sèches au Jaliopark.
- ✓ **Histoire vivante** : Financement de ruches antiques sur le site archéologique du Vernai.

6.4. Déchets

- Déploiement sur la commune, avec le SYCLUM, de points d'apport volontaire carton suite à la mise en place du tri en porte-à-porte.
- Renouvellement des composteurs du restaurant scolaire et animation réalisée par le SYCLUM.
- Mise en place d'une convention de broyage avec la Communauté de communes pour la mise à disposition d'un broyeur pour le broyage des sapins de Noël en janvier, avec récupération du broyat afin de l'utiliser comme paillage.
- Information aux Jaliormains sur la mise à disposition de broyeurs de végétaux.
- Nettoyages d'automne et de printemps pour sensibiliser les petits et les plus grands à la propreté de la commune.
- Vente de composteurs et mise en place d'ateliers de compostage (lombricompostage...).
- Signalement des incidents et dépôts sauvages via l'application IntraMuros (anciennement Politeia) afin de procéder à une intervention communale rapide.

6.5. Végétalisation

- Plantation d'une haie à l'école.
- Plantation d'un sapin pour l'animation de Noël.
- Végétalisation au **Jaliopark**.
- Choix d'espèces moins énergivores en eau dans les implantations en bacs sur l'ensemble de la commune.
- Plan de gestion différenciée des espaces verts et de la voirie.
- Mise en place de pots de rue dans le quartier du Port.
- Mise en place de nouvelles jardinières route de Loyettes.



7. Finances

Les politiques ambitieuses à destination des Jalioromains nécessitent une maîtrise des finances locales.

Pour rappel, la commune n'a pas augmenté ses taux d'imposition locale depuis 1995, celui de la taxe foncière étant **14,50 %** moins élevé que la moyenne départementale.

Cependant, la commune parvient à mener les dépenses de personnel de 2020 à 2024.

Ce travail est notamment le fruit d'une rationalisation du personnel et d'une réorganisation par pôle de compétences et par services afin d'être plus efficient.

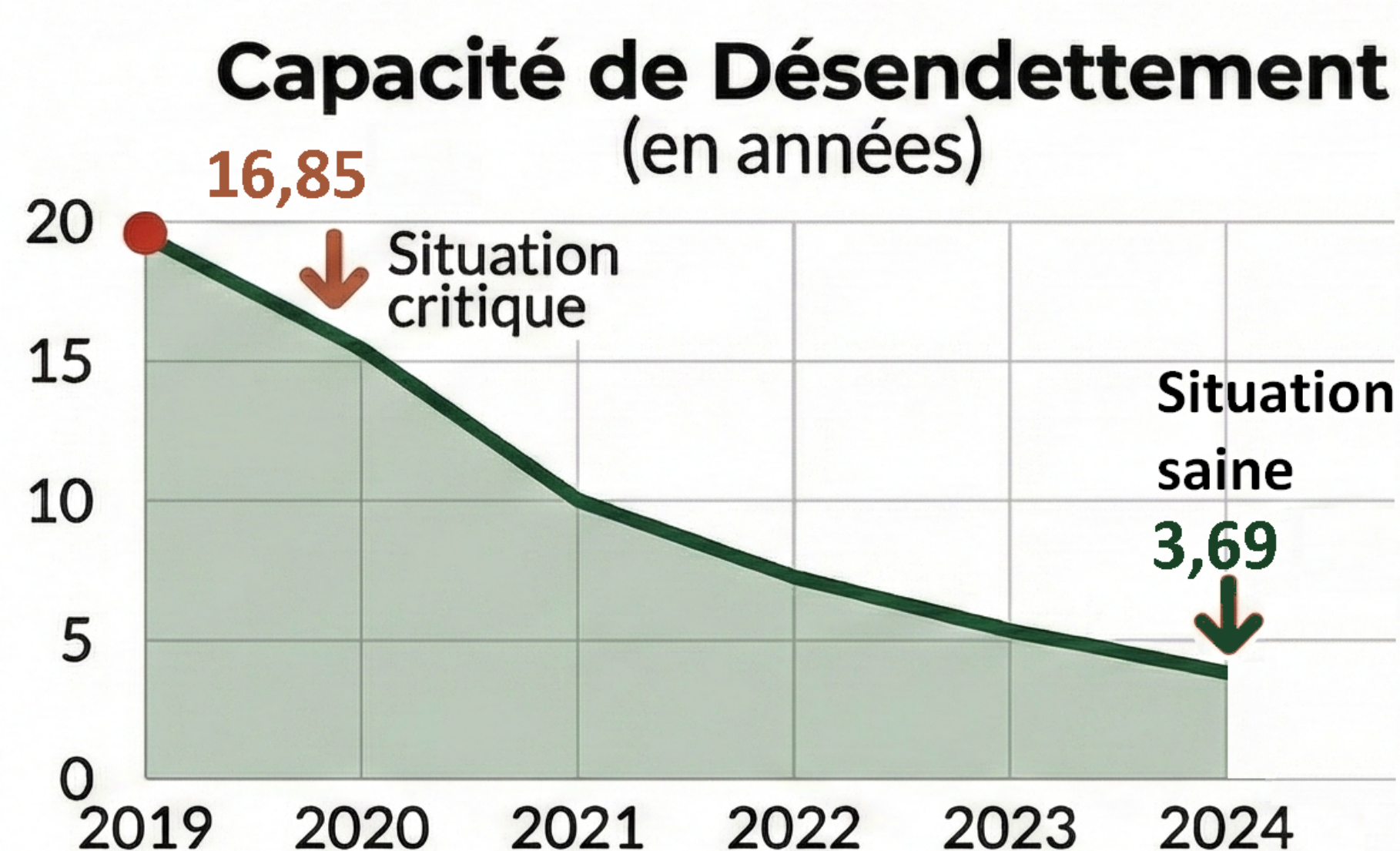
Sa capacité de désendettement, qui passe de 16,85 à 3,69 années entre 2019 et 2024. À titre d'information, une commune dépassant 9 ans est considérée comme présentant une situation financière fragile.

Au niveau national, de nombreuses communes déplorent un « effet ciseau » sur leur budget, à savoir une diminution des recettes et une augmentation des dépenses. Saint-Romain-de-Jalionas ne suit pas cette tendance.

Les subventions aux associations augmentent de 14 % sur ces mêmes années.

475 000 € de recettes sur ces cinq années proviennent de subventions obtenues pour les travaux réalisés (Région, État, Communauté de communes...).

Rigueur d'aujourd'hui, sérénité pour demain. L'équation impossible résolue : investir sans taxer.



**Pas d'augmentation des
taux d'imposition depuis 1995**

**Taxe foncière 14,50 % moins élevée
que la moyenne départementale.**

Le Levier Stratégique

4 Millions d'euros

Recettes estimées sur 10 ans via la renégociation
du contrat de forage (carrière Tignieu).

- Ressource sécurisée après 3 ans de négociation.
- Conditionnée à l'approbation du PLU 2026*.
- 475 000 € de subventions déjà obtenues pour les travaux (État, Région).

* PLU de Tignieu

**Hausse de 14 % des subventions
aux associations.**

Enfin, un travail important sur les recettes futures de la commune a été fait.

Nous pouvons citer par exemple un contrat de forage (droit d'exploitation d'une carrière), renégocié pendant près de trois ans par la majorité.

Ce contrat concerne des terrains propriété de la commune mais situés sur Tignieu-Jameyzieu. Cette ressource financière est conditionnée à l'approbation courant 2026 du PLU de Tignieu-Jameyzieu.

Elle devrait permettre à la commune de récupérer près de **4 millions d'euros** sur les dix prochaines années dans le cadre du projet d'extension de la carrière de Tignieu-Jameyzieu.

Ces différents constats permettent d'affirmer que les finances locales, malgré une évolution importante des politiques communales, ont été correctement gérées et qu'elles s'assainissent.

8. Urbanisme, organisation et PLU

Depuis 2021, un pôle exclusivement consacré à l'urbanisme a été créé, constitué d'un agent administratif et d'un adjoint élu.

Chacun dispose de son propre rôle, tout en travaillant en étroite concertation pour une meilleure efficacité dans le traitement et le suivi des dossiers.

Les permanences ont été multipliées afin de répondre directement aux administrés, par téléphone ou en présentiel ; certains rendez-vous sont assurés avec l'agent en journée et d'autres, **le soir après 18 h 00 ou le samedi matin avec l'élu**. Ces rendez-vous ont permis de créer un lien avec les administrés (ou futurs administrés), afin qu'ils disposent d'un interlocuteur pour l'ensemble de leurs questionnements.

Ces rendez-vous permettent également de travailler à l'élaboration de projets divers afin de vérifier les grandes lignes du règlement.

Les archives d'urbanisme, ô combien importantes, ont été classées et le local dédié a été mieux aménagé. Ces archives permettent de répondre aux demandes des Jalioromains, des notaires et/ou des agents immobiliers en cas de ventes, de travaux ou de successions.

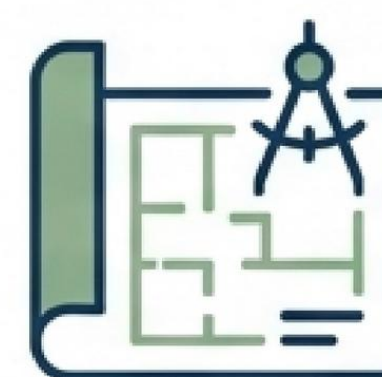
Un urbanisme de proximité et d'avenir.

Moderniser le service aux administrés et préparer demain.



Proximité & Service

- **Nouveau Pôle Urbanisme** : Création d'un pôle dédié (agent + élu).
- **Accessibilité accrue** : Permanences soirs et samedis, archives classées.
- **Sécurité** : Contrôles de conformité par l'adjoint au maire.



Stratégie & Projets

- **Santé** : Révision du PLU pour l'ouverture d'un cabinet d'urgences médicales (1er semestre 2026)
- **Planification** : Révision du PLU (compatibilité SCOT) prévue sur 2026/2027



Afin de libérer le policier rural, qui a des missions prioritaires à assurer, les contrôles de conformité sont désormais effectués par l'adjoint, en sa qualité d'officier de police judiciaire.

En 2023/2024, nous avons aussi révisé une partie de notre PLU actuel afin de permettre l'installation d'un véritable cabinet d'urgences. Ce cabinet ouvrira ses portes au premier semestre 2026.

Depuis septembre 2022, la révision totale du PLU actuel a été engagée afin de le mettre en compatibilité avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et les demandes de l'État. Il devrait être approuvé courant 2026-2027.

9. Une commune reconnue, respectée et citée en exemple

En juillet 2020, Jérôme GRAUSI, tout juste élu maire, a également été élu Vice-Président des Balcons du Dauphiné en charge de l'économie, de l'emploi, de l'insertion et de l'économie circulaire. Une première pour un élu de Saint-Romain-de-Jalionas.

Cette responsabilité a constitué un véritable levier au service de la commune, lui permettant de gagner en visibilité et en reconnaissance à l'échelle intercommunale. Elle a notamment contribué au déblocage de subventions en attente depuis 2016-2017.

Sa présence au sein de l'exécutif communautaire a également permis de résoudre de nombreuses difficultés rencontrées par les Jalioromains avec certains services communautaires (régie des eaux, SYCLUM, etc.) et de peser concrètement sur des décisions ayant un impact direct sur notre village.

Cette fonction de Vice-Président a par ailleurs favorisé de nombreuses rencontres avec les acteurs du monde économique : entreprises, artisans, commerçants, agriculteurs; dont plusieurs visites réalisées directement sur notre commune, renforçant ainsi son attractivité et son rayonnement.

Le maire a été pleinement soutenu dans ce travail d'ouverture vers le reste du territoire par ses adjoints et conseillers municipaux, fortement mobilisés et présents lors de nombreux temps forts, représentant la commune avec engagement et sérieux.

Notre village a ainsi été régulièrement cité en exemple, tant pour sa participation active et constructive aux comités de travail de la communauté de communes que pour la qualité du travail mené en partenariat avec les services de l'État.



MOT DE CONCLUSION

Voici donc une synthèse détaillée de notre bilan :

À cette occasion, nous vous annonçons également notre candidature pour administrer à nouveau notre commune lors des prochaines élections municipales.

Jérôme GRAUSI, Maire sortant, sera tête de liste de « **S’Unir Pour Agir à Saint-Romain-de-Jalionas** »

Vous découvrirez prochainement notre programme ainsi que la composition de l’équipe municipale, toujours guidée par l’intérêt général et l’intelligence collective, au fil de nos prochaines communications.

Néanmoins, vous pouvez, dès à présent, entrer en contact avec nous :

- * Par courriel : contact@sunir2026.fr
- * Via l’onglet contact du site : <https://www.sunir2026.fr>
- * Via Facebook : <https://www.facebook.com/sunirpouragir.saintromain>
- * Sur Instagram : <https://www.instagram.com/sunirpouragir.saintromain/>

Vendredi 13 février 2026 - 19H00	Apéro citoyen	Maison pour tous (RDC)
Jeudi 5 mars 2026 - 19H00	Réunion publique	Salle carrelée (Gymnase)
Vendredi 13 mars 2026 - 19H00	Réunion publique	Salle carrelée (Gymnase)

Bien sincèrement,

L’équipe S’Unir Pour Agir à Saint-Romain-de-Jalionas

